



RAPPORT ANNUEL 2022

SNL PARIS

Ensemble, agissons pour le logement !



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Solidarités Nouvelles pour le Logement, qui est engagée auprès des plus démunis, a fait face en 2022 à des réductions des financements privés et publics, qui l'obligent à se réinventer. Comme en témoigne le rapport 2023 de la Fondation Abbé Pierre, la situation du mal logement et des plus précaires n'a fait que s'aggraver en 2022.

À la situation endémique du mal logement vient s'ajouter la crise des « métiers de l'humain », qui représente pour SNL une difficulté supplémentaire dans l'accompagnement de ses locataires.

SNL a prouvé depuis plus de 30 ans que la création de logements sociaux PLAI dans le diffus est un modèle d'insertion qui continue de fonctionner.

En témoigne l'aide de la Ville de Paris, qui nous a proposé en 2022 plusieurs logements dont le programme de réhabilitation a commencé ; et qui nous permettra de proposer de nouveaux logements dans le diffus.

En témoigne également la proposition de ICF La Sablière, qui nous a sollicité pour prendre en gestion la première pension de famille parisienne de SNL que nous aurons inauguré en 2023 : la pension « Amsterdam ».

Cette réalisation représente une nouvelle étape dans le projet de SNL Paris pour répondre au mal logement, et pour diversifier les réponses à apporter aux plus démunis. Elle représente aussi une façon de nous adapter à l'évolution actuelle des personnes en grande précarité, comme à celle des financements.

Notre engagement dans différents projets répond à cette double perspective de développement et d'adaptation à l'évolution de la situation : celui de la nouvelle pension de famille quai de Grenelle pour Paris Habitat dans le cadre de « Réinventez Paris 3 », celui de la création de quatre logements dans l'ancien Musée de la Libération dans le cadre de « Réinventez Paris 2 » du projet Oasis à Montparnasse.

Grâce à l'engagement de bénévoles dans les groupes locaux et au siège, nous avons fait face aux vacances de poste. Leur investissement et leur disponibilité a été d'une grande aide.

Grâce à l'investissement des salarié·e·s nous avons pu accueillir 57 nouveaux locataires, mettre en service 9 logements, créer des événements festifs, faire face aux demandes multiples d'entretien de logements, et répondre aux difficultés de nos locataires face au règlement des loyers.

Cette année a été aussi celle de l'avancement de notre « appartement pédagogique », dans notre local de la rue Basfroi dont les travaux seront terminés en 2023 : sa vocation pédagogique est désormais de sensibiliser les locataires à l'entretien des logements et à l'hygiène. Il est équipé d'éléments d'une salle de douche, d'un tableau électrique pédagogique, et d'une cuisine. Les premières séances de formation auront lieu fin 2023.

Pour faire face à la fracture numérique qui touche nos locataires, dont la crise du coronavirus a révélé l'ampleur, pour accéder, entre autres, aux démarches administratives dématérialisées, nous avons mis en place des ateliers numériques dans l'appartement pédagogique. Nous en profitons pour remercier vivement nos soutiens financiers - le fonds de dotation Qualitel et le Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique - qui nous ont permis de créer cet espace dédié aux locataires.

Nous nous sommes mobilisé·e·s tout au long de l'année pour témoigner des conditions des personnes le plus précaires. Les élections de 2022 ont été l'occasion d'interpeller les élus sur la situation du mal-logement, des APL, de la création de logements sociaux PLAI. Nous avons été accueilli·e·s par plusieurs élu·e·s attentifs·ves à notre cause et nous les remercions de leur accueil.

Au nom du conseil d'administration je tiens à remercier tous les bénévoles investis à SNL Paris, les salarié·e·s, les donateurs·rices, les propriétaires solidaires et les administrations qui nous soutiennent et nous permettent d'agir.

Fabrice Antore, pour le conseil d'administration

CRÉATION ET ENTRETIEN DES LOGEMENTS

LE DÉVELOPPEMENT DU PARC DE LOGEMENTS

L'année 2022 est marquée par une belle progression du parc de SNL :

- en raison d'un nombre relativement important de nouvelles mises en service : 2 en acquisition, 5 en baux à réhabilitation, 1 en Louez Solidaire et 1 en bail gratuit dans les 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème} et 20^{ème} arrondissements.
- et de l'ouverture de notre première pension de familles, dans le 8^{ème} arrondissement, qui compte 22 logements.

Un logement dans le dispositif Louez Solidaire a été restitué à son propriétaire et nous avons fusionné, dans le cadre d'une réhabilitation énergétique, deux studios en un logement familial de 3 pièces sur le site groupé de la Fontaine Au Roi dans le 11^{ème}.

De nombreux projets sont à différents stades de développement pour un potentiel total de 30 logements dans les 5 années à venir. Nous étudions notamment plusieurs projets avec la Ville de Paris, l'un portant sur l'acquisition d'une maison de ville dans le 13^{ème} (acquisition prévue en 2023) et l'autre sur la prise en bail emphytéotique d'un petit immeuble dans le centre de Paris.

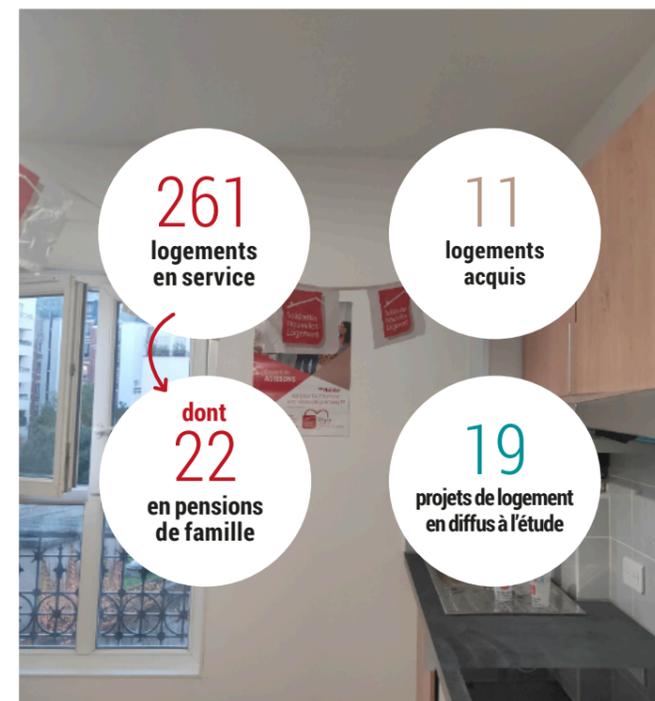
La pension de famille AMSTERDAM

Sollicité par ICF La Sablière dans le cadre de ce projet de pension de famille pour en devenir le gestionnaire, le Conseil d'Administration de SNL l'a considéré comme une opportunité pour développer un projet social sur une nouvelle forme d'accueil et de logement qui répond à des besoins existants.

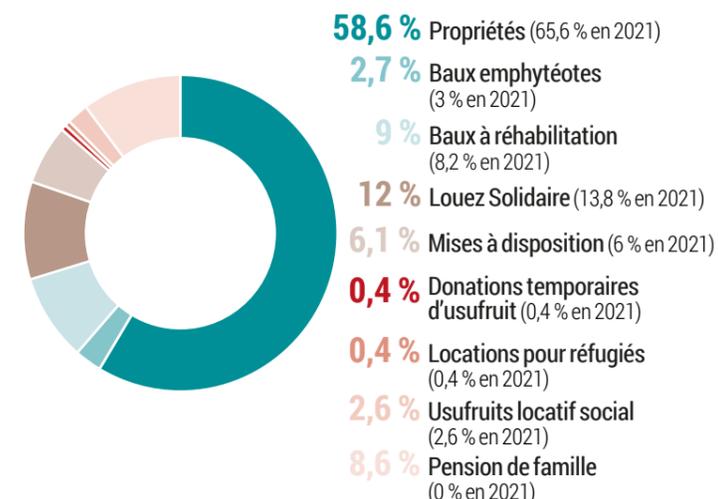
Toute la phase de préparation de la mise en service de la pension a été travaillée et portée par un groupe de travail de SNL, constitué de bénévoles, de membres du Conseil d'Administration et de salarié·e·s. Tous les aspects du projet (attribution, RH, bénévolat, développement du partenariat) ont été travaillés et pilotés par ce groupe, puis mis en œuvre par l'équipe de salarié·e·s.

Cette pension de famille, la première dans le 8^{ème} arrondissement parisien, a pour but de proposer un logement durable à des personnes ayant connu un parcours d'exclusion, souvent marqué par des passages à la rue. Ce projet s'inscrit en ce sens pleinement dans le cadre du plan Logement d'abord. La pension de famille relève du cadre du logement autonome et accompagné. Elle a pour objet de permettre une resocialisation par le logement, une intégration de la personne dans la vie sociale et son environnement, sans limite de temps de séjour. L'objectif principal de SNL est de permettre aux résident·e·s de se poser, se reconstruire, se créer des repères quotidiens au sein et à l'extérieur de la structure. Cet accompagnement des résident·e·s ne peut s'entendre que dans une démarche partenariale qui remet la personne dans le droit commun et l'inscrit sur le territoire.

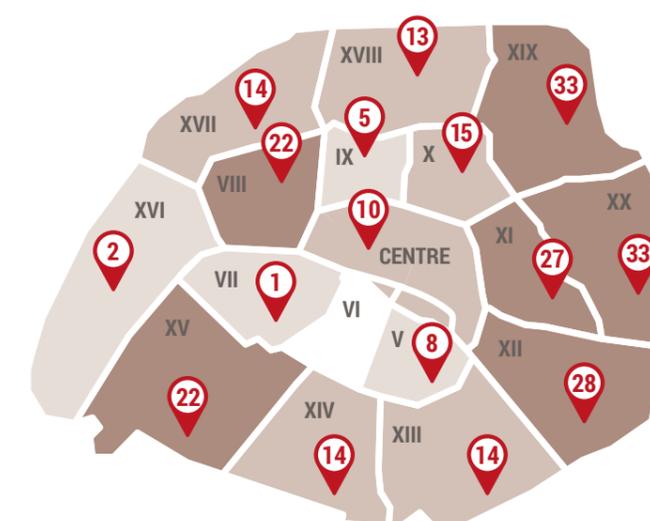
La pension de famille AMSTERDAM est située à l'angle de la rue d'Amsterdam et du cour Paul Ricard à Paris dans le 8^{ème} arrondissement. Au 1^{er} étage sont implantés les espaces communs : le salon, la salle à manger / cuisine. Le bureau des 2 salarié·e·s de l'équipe socio-éducative est à cet étage. Du 2^{ème} au 7^{ème} étage, la pension compte un total de 22 appartements de 18 à 21m² pour une surface total habitable de 428m².



Typologie des logements en service au 31/12/2022



Carte parisienne des implantations



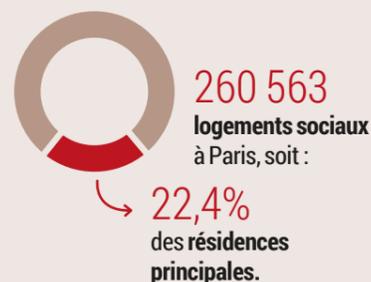
LE LOGEMENT À PARIS : CHIFFRES CLÉS 2021

source APUR - DRIHL

Le logement social :

Objectifs de la ville de Paris :

25% de logements sociaux prévus en 2025 → 30% prévus en 2030



Demandes et attributions de logement :



- 71% relèvent d'un logement très social
- 6% des demandeurs·euses sont SDF
- 21% déclarent résider dans un logement précaire
- 53% sont des personnes seules
- 20% des familles monoparentales



L'équipe socio-éducative est composée d'un travailleur social à mi-temps, et d'une hôtesse coordinatrice à plein temps : celle-ci assure l'accompagnement de proximité qui ne relève pas du travail social, tel que couramment conçu, mais plutôt de la médiation, de l'animation et de l'aide à l'intégration dans l'environnement. Le travailleur social de son côté s'assure qu'un accompagnement de droit commun, adapté aux besoins et à la situation spécifique de chaque résident, est bien mis en place : il est l'interlocuteur des résidents pour la mise en place et le suivi de cet accompagnement.

3 commissions d'attribution ont été organisées entre juillet et décembre 2022, dont 2 avec les désignataires, et une interne à SNL. Les candidatures ont été étudiées par SNL, et chaque candidat a été reçu en entretien, au siège de SNL, en amont des commissions.

Une fois la candidature retenue en commission, chaque futur-e résident-e a participé à une visite collective en petits groupes de la pension de famille. Un rendez-vous en petits groupes a aussi eu lieu pour présenter la convention d'occupation et le règlement intérieur. Les états des lieux et signatures de baux ont ensuite été organisés. 16 résident-e-s sont entrés entre le 23 novembre et le 31 décembre 2022.

Contrairement à la très grande majorité des pensions de familles existantes, SNL, en cohérence avec son projet, mobilise et implique des bénévoles dans la vie de la pension de famille. Après une réflexion sur le rôle des bénévoles dans celle-ci, les fiches missions des bénévoles ont été rédigées, ainsi qu'une charte du bénévolat. Une campagne de recrutement sur Paris et en particulier sur le 8^{ème} arrondissement a été lancée au printemps : 5 bénévoles ont rejoint le groupe local.

LA RÉHABILITATION ET L'ENTRETIEN DU PARC EXISTANT

Une politique pro-active en matière de réhabilitation énergétique

Depuis 2008, une politique forte et volontariste de réhabilitation énergétique du parc a été menée : plus de 80 logements ont été totalement réhabilités. En 2022, 12 logements étaient vacants en raison d'un projet de réhabilitation énergétique.

La moitié a été remise en service en 2022, la seconde le sera en 2023.

Dans le contexte de la loi Climat et Résilience, SNL poursuivra en 2023 sa politique de réhabilitation énergétique de son parc, toujours selon deux critères : le besoin de réhabilitation énergétique au regard du DPE, et l'intérêt de procéder à une telle réhabilitation en termes d'économie de charges pour le locataire. Priorité sera donnée aux logements appartenant aux classes énergétiques F et G.

Un accompagnement technique à l'entretien locatif

La plupart des locataires n'ont qu'une faible expérience de l'habitat dans un logement personnel : ils n'ont donc le plus souvent pas les moyens de faire un diagnostic ni d'intervenir pour de petites réparations, et il leur est rarement possible, compte tenu de leur budget, de faire intervenir des entreprises.

SNL Paris s'est donc organisée pour compenser ces difficultés.

Dans la plupart des groupes locaux de SNL Paris, un-e bénévole référent-entretien est à la disposition des locataires pour les aider dans le cas de petits aménagements ou de petites réparations. Le chargé de maintenance intervient de son côté lorsque les réparations ne peuvent être réalisés par la-e référent-entretien.

Bien que la pension de famille n'ait été ouverte qu'un peu plus de 5 semaines sur l'année 2022, des premiers événements collectifs ont pu être organisés : une soirée de bienvenue autour d'un couscous préparé par un résident, l'installation des décorations de Noël, un petit déjeuner avec l'équipe de SNL, et des temps réguliers d'échanges et de rencontres avec les bénévoles et la coordinatrice, par exemple le matin autour d'un café.

L'action des groupes locaux de solidarité pour le développement du parc

En 2022, plusieurs GLS (Groupes Locaux de Solidarités) ont mené des actions de collecte de fonds pour la création de nouveaux logements ou la réhabilitation du parc existant.

Dans le 19^{ème}, les bénévoles du GLS 19 se sont mobilisés pour financer la fusion et réhabilitation de 4 logements en 2 logements familiaux. Dans le 14^{ème}, c'est pour l'acquisition d'un logement de 3 pièces que les bénévoles ont collecté des fonds. Par le biais de la plateforme Hello Asso, le GLS du 13^{ème} a mobilisé un réseau de donateurs et donatrices pour financer une partie des travaux dans deux logements nouvellement acquis par SNL ; le GLS 11^{ème} Basfroi a fait de même pour un deux pièces, et dans le 9^{ème}, le GLS a lui aussi collecté des fonds pour financer les travaux dans un logement confié en bail à réhabilitation rue des Martyrs.

Au-delà de l'aspect financier, ces événements et ces démarches sont autant d'occasions de faire connaître l'association, de recruter de nouveaux bénévoles, et de partager des projets entre locataires et bénévoles.

 145 000€
de budget en 2022

plus de 200 interventions
par les bénévoles référent-e-s entretien

297
par le chargé de maintenance

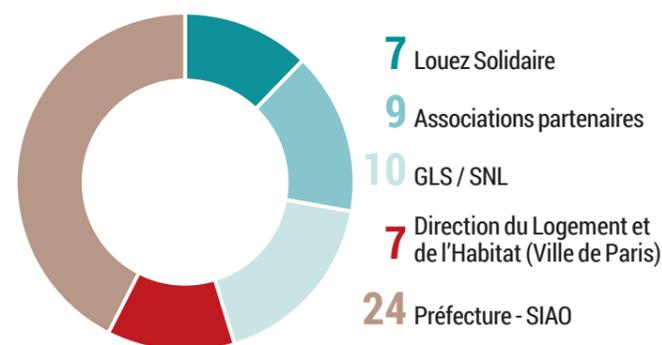
131
par des entreprises partenaires

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA CRÉATION DE LIENS DE PROXIMITÉ

L'ACCOMPAGNEMENT DE CHAQUE MÉNAGE LOCATAIRE

L'attribution des logements

En 2022, il y a eu 57 nouveaux locataires :



Parcours de vie avant l'entrée en logement SNL

75 %

des ménages SNL accèdent avec le logement d'insertion à leur 1^{er} logement autonome et décèdent en France.

51 %

ont connu un parcours de rue dans leur vie avant leur entrée en logement SNL

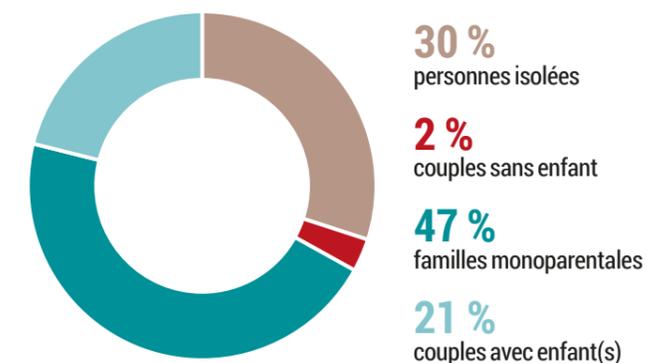
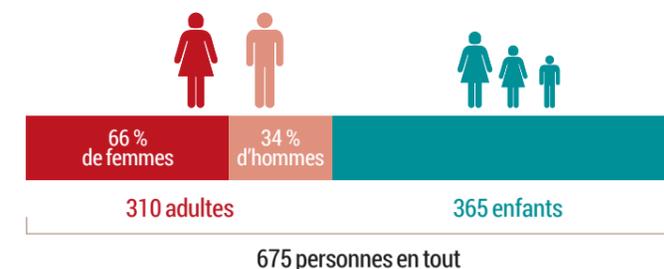
L'accueil et l'accompagnement en logement d'insertion de personnes ayant vécu à la rue sont des principes fondamentaux pour SNL Paris. Nous soutenons le fait que, si cet accès à un logement est préparé en amont, si l'accompagnement est personnalisé et si la durée de l'accompagnement s'adapte aux besoins de la personne concernée, il devient possible, pour une personne ayant vécu à la rue, y compris plusieurs années, de vivre dans un logement.

Pour nombre d'acteurs associatifs, le principe du Logement d'abord est fondé sur une remise en cause du système, jusqu'à dominant, du parcours résidentiel par échelons, qui oblige les ménages (et donc les salarié-e-s qui les accompagnent) à devoir passer par les différents stades de l'hébergement : mise à l'abri, CHRS, résidence sociale ou logement d'insertion, avant d'accéder à un logement autonome.

L'accompagnement individuel dans le contexte de la crise liée à l'inflation galopante



Profil des ménages

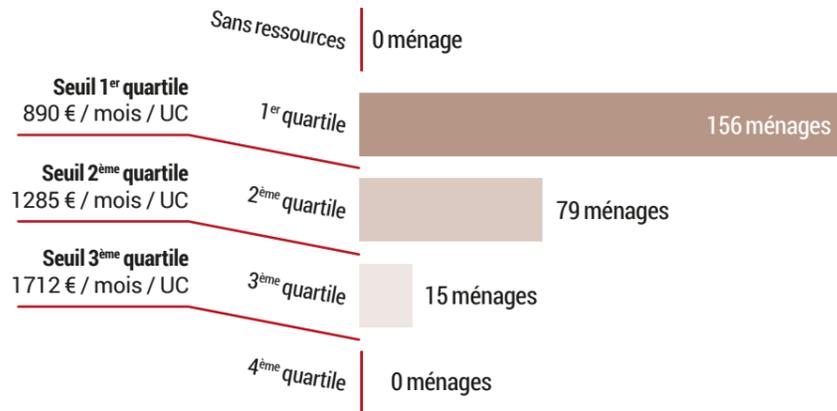


En France, l'inflation, lors de la récente pandémie, a été nulle, voire légèrement négative. Depuis l'été 2021, elle a brusquement augmenté. Entre juillet 2021 et juillet 2022, elle est passée de 1,5% à 6,8%. Fin 2022, plus précisément, l'inflation sur les produits du quotidien a atteint presque 16%. Les ménages sont ainsi très fortement touchés par cette inflation qui engendre un coût de la vie bien plus élevé sans que leurs ressources ne le soient en conséquence.

L'an passé, malgré le contexte de la crise sanitaire, 102 demandes d'aide financière avaient été faites. Cette année, ce sont 221 demandes d'aide financière qui ont été sollicitées. Par ailleurs, 24 ménages ont été orientés vers des épiceries solidaires et 13 vers des associations proposant des colis alimentaires.

Ressources des locataires

Pour mesurer les inégalités sociales et de ressources, on répartit la population française en catégories de ressources par groupes de 25% : les quartiles.



64% des ménages (hors Louez Solidaire) relèvent du 1^{er} quartile.

*UC = unité de consommation. Indice pour comparer les revenus des ménages : le 1^{er} adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC et les enfants pour 0,3 UC.

L'accès à la culture et aux loisirs

La crise sanitaire a fortement impacté les activités culturelles organisées par SNL en 2020 et 2021.

Elles ont redémarré en 2022, avec une moyenne de deux activités par mois hors juillet et août, et de deux activités par semaine pendant l'été. Ce redémarrage a été permis par une importante mobilisation des bénévoles qui organisent ces activités, des bénévoles accompagnateurs-rices et des coordinateurs-rices de GLS qui font le relais auprès des locataires, et du pôle Vie associative qui coordonne ces activités. Des activités sont également organisées au niveau local, par les membres du GLS. Ces activités sont essentielles pour SNL-Paris, qui adhère complètement à ce constat posé dans une déclaration de la Fédération des acteurs de la solidarité de février 2018 :

« [...] La participation à la vie culturelle au sens large fait partie de ces liens indispensables à nouer pour faire partie de la société, pour avoir accès à la dignité. Souvent encore considérée comme un besoin secondaire, la culture est parfois le dernier lien des personnes avec la société parce qu'elle permet d'être au monde, d'être vu autrement que comme une personne en situation de pauvreté, d'être considéré comme ayant une place dans la société. Au contraire, être exclu des espaces de culture, de la création comme de la découverte d'œuvres à dimension culturelle est une violence qui s'ajoute à celle de la privation de biens matériels. »

Le programme d'activités culturelles de l'été a été particulièrement riche en 2022, afin de permettre aux locataires n'ayant pas la possibilité de partir pendant l'été de profiter de sorties variées. Ces sorties, qui ouvrent la possibilité de nouer des relations différentes entre bénévoles et locataires, participent également à la création de lien social. Dans ce même objectif, cinq petits déjeuners et goûters d'accueil des nouveaux locataires, et une sortie en bateau-mouche, ont été organisés par l'Amicale des locataires et la Vie associative. L'année 2022 a également été marquée par la reprise du projet Vacances : un groupe de bénévoles, soutenu par le pôle Vie associative, accompagne des locataires volontaires dans leur projet de vacances, en leur permettant notamment d'activer leur droit aux vacances (chèques vacances de la CAF). En 2022, 7 ménages ont pu partir en vacances grâce à cet accompagnement.



UNE GESTION LOCATIVE ADAPTÉE AUX BESOINS DES LOCATAIRES

Les parcours des ménages présents à SNL Paris exigent une relation locative proche et personnalisée. Celle-ci doit permettre aux locataires de faire face à leurs responsabilités, en fonction du temps nécessaire, selon SNL, à l'apprentissage de la vie associative.

L'an dernier, nous constatons que, suite à notre campagne de promotion des modes de paiement alternatifs au règlement en espèces (afin de ne pas voir d'interruption des paiements en cas de crise sanitaire), les locataires avaient privilégié le paiement



par virement et prélèvement. Nous constatons cette année une baisse des paiements par chèque, et également de la remise de chèques aux bénévoles ; et une reprise des paiements en espèces et par virement.

La nouvelle équipe de la GLA en place depuis le 1^{er} trimestre 2022 a travaillé sur la refonte des outils de gestion du service, en automatisant un certain nombre de tâches de saisie manuelle, ce qui nous a permis d'économiser du temps de saisie pour nous consacrer à des actions plus pédagogiques auprès de nos locataires. Ce suivi renforcé a eu pour conséquence de maintenir les impayés à un niveau bas, comme en 2021.

Cette réduction du temps consacré à la saisie a également permis d'analyser les provisions pour charges des locataires : actualisation des provisions pour charges suite à l'analyse des provisions des 3 dernières années, prise en compte de l'inflation à venir. Pour autant, et afin de ne pas pénaliser les locataires, nous avons plafonné les provisions 2023.

L'équipe a également entamé un travail de refonte des procédures (en lien avec le développement des nouveaux outils informatiques) qui se terminera en 2023.

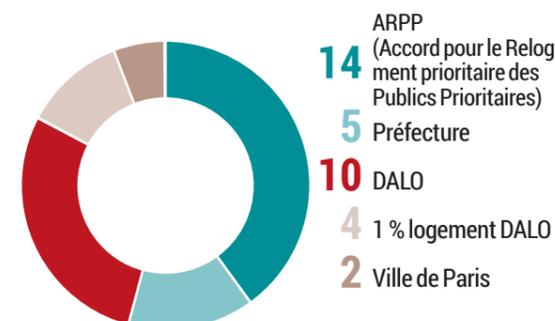
LE DÉFI DU RELOGEMENT

92 ménages présents au 31/12/2022, soit 44%, ont une ancienneté de plus de 3 ans. Près de 79% d'entre eux sont prêts au relogement et en attente d'une proposition. D'où l'importance et la nécessité pour SNL d'interpeller et de mobiliser les partenaires institutionnels sur la question de la fluidité et de l'efficacité des filières de relogement, et notamment sur celle de la cotation, et sur celle des ménages reconnus DALO depuis de nombreuses années.

En ce qui concerne la cotation de la Ville de Paris, nous constatons qu'au 31/12/2022, la moyenne attribuée aux ménages SNL est seulement de 10.89 points : c'est un faible score qui explique pourquoi, depuis 2016, le nombre de propositions de relogements émanant directement de la Ville soit très faible. Les critères actuels représentent une réelle entrave pour une désignation des locataires SNL lors des commissions de la mairie centrale, et ils ne tendent pas à évoluer favorablement.

Il nous paraît ainsi essentiel de poursuivre notre plaidoyer, à la fois en faveur du relogement des ménages, mais aussi pour le maintien des financements de l'accompagnement social lié au logement, y compris pour les ménages dits « anciens », pour lesquels un accompagnement doit se poursuivre pour maintenir une dynamique dans l'attente de la proposition de relogement.

Relogement par filière



120 ménages prêts au relogement au 31/12/2022, depuis **1,7 année en moyenne**

117 ménages DALO

au 31/12/2022 depuis en moyenne **3,3 années** dont :

7 ménages DALO « historiques »

puisque reconnus **PU (prioritaire et urgent) DALO** avant 2014

Les filières de sortie des locataires SNL vers un logement durable :



35 relogements

en 2022. **4 années d'ancienneté moyenne** pour les 27 ménages relogés (hors Louez Solidaire).

3,1 ans d'ancienneté moyenne

en 2022, comme en 2021



LE PLAIDOYER : UN DES « PILIERS » DE SNL

Le témoignage et l'interpellation représentent les deux dimensions du plaidoyer, un des « piliers » de SNL. *Témoigner* consiste à exprimer ce qui se vit à SNL, à faire connaître les solutions d'insertion par le logement que l'association met en œuvre pour lutter contre la pauvreté et la précarité. *Interpeller*, c'est porter à la connaissance des élu·e·s, de l'État, des collectivités, et de la société civile, la position de SNL quant à l'impact de la politique du logement sur son action, et proposer en regard des solutions visant à rendre celle-ci – et la lutte contre le mal-logement – plus efficaces.

2022 : UNE DOUBLE ANNÉE ÉLECTORALE

À cet égard, les élections présidentielles et législatives de 2022, et surtout les législatives des 12 et 19 juin, ont été l'occasion d'un engagement significatif de groupes locaux et de bénévoles de SNL Paris pour porter la parole de SNL, et mettre en avant les attentes et les propositions de l'association pour lutter contre le mal-logement et développer le logement d'insertion dans leur circonscription.

Comme lors des élections des années précédentes (Municipales de 2020, Régionales de 2021), cet engagement s'est appuyé sur le travail d'analyse des enjeux de l'élection effectué en amont par la commission Parole et Positionnement Publics (PPP) de SNL Union. Ce travail s'est matérialisé par la mise à disposition des GLS d'un « kit » de documents de plaidoyer (lettre aux candidats, argumentaire, mode d'emploi, etc.) destiné à favoriser la prise de contact, et la tenue d'un entretien, avec les candidat·e·s. La soirée-webinaire Rencontres de l'habitat solidaire consacrée aux élections le 15 mars 2022, a aussi mobilisé les GLS en ce sens.

Sur Paris, un nombre important de candidats et candidates aux législatives ont été ainsi destinataires de la lettre d'interpellation de SNL ; et une dizaine ont été approché·e·s, en mai et juin 2022, dans le cadre de soirées électorales publiques, ou rencontré·e·s lors d'entretiens particuliers, par des représentant·e·s des GLS de la plupart des arrondissements. D'autres rendez-vous ont eu lieu à l'issue des élections : la Déléguée générale, le Président et un membre du CA ont pu rencontrer en juillet 2022 trois nouvelles élues, des 3^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} circonscriptions, et attirer en particulier leur attention sur la façon dont la crise des « métiers de l'humain » impacte SNL Paris.

TÉMOIGNAGE ET INTERPELLATION À SNL PARIS

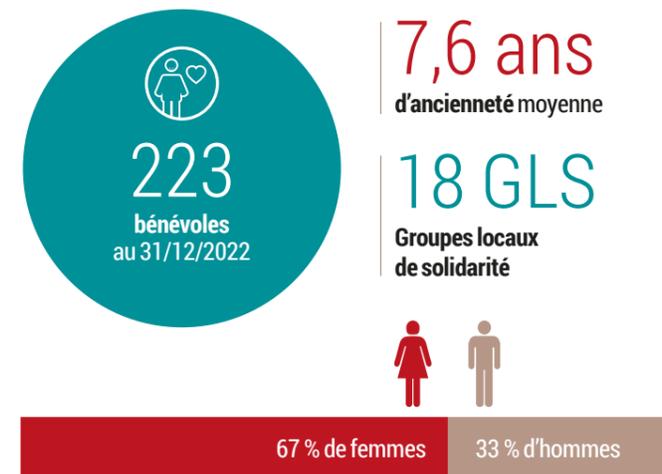
Le mois de septembre 2022 a été marqué par deux événements majeurs :

- SNL-Paris a participé du 9 au 11 septembre à la Fête de l'Humanité. La mobilisation a été co-portée par SNL Paris et SNL Essonne et a rassemblé 25 bénévoles et les salarié·e·s de la vie associative.
- Les Forums des associations, organisés par les mairies d'arrondissement autour de la même période, ont de leur côté mobilisé les GLS 11^{ème} Basfroi, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} Castagnary et Blomet.

LA VIE ASSOCIATIVE

D'après la dernière enquête de l'IFOP sur le bénévolat de janvier 2023, l'engagement bénévole a été fortement impacté par la crise sanitaire, et ces effets perdurent en 2022. La proportion de Français et Françaises bénévoles dans les associations est ainsi passée de 24% en 2019 à 20% en 2022. Cette tendance s'est ressentie à SNL-Paris.

Qui sont les bénévoles ?



Recherche de nouveaux/nouvelles bénévoles et soutien aux GLS

Le recrutement de nouveaux et nouvelles bénévoles est donc une priorité de la Vie Associative. En 2022, un nouveau partenariat a été créé avec La fabrique de la solidarité, lieu de mobilisation citoyenne pour les parisiens et parisiennes qui veulent agir dans le domaine des solidarités.

56 nouveaux/nouvelles bénévoles ont rejoint SNL en 2022.



LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

SNL-Paris accorde une importance particulière à la formation des bénévoles : pour les nouveaux et nouvelles, se former permet d'acquérir les connaissances de base sur le fonctionnement de l'association, ses missions, le cadre d'intervention, et de se sentir à l'aise. Les formations thématiques, à destination de tous les bénévoles, permettent quant à elles à chacun·e d'approfondir certains sujets prioritaires pour l'association.

La formation des nouveaux/nouvelles bénévoles

Le contexte sanitaire a amené à retravailler le parcours d'accueil des nouveaux et nouvelles bénévoles, via le développement de supports en ligne (vidéos) et de temps de formation en visio. Ce nouveau parcours d'accueil se décline ainsi en quatre étapes :

- un atelier d'accueil numérique en visio, auquel participent également des nouveaux et nouvelles bénévoles d'autres SNL, ce qui donne à voir concrètement les différents territoires d'intervention de SNL. Cet atelier est animé de manière tournante par chaque SNL ;
- un accès à des vidéos thématiques : diaporamas commentés, témoignages, quiz à faire chez soi ;
- une demi-journée de formation en présentiel qui permet d'appréhender l'ensemble du projet de l'association, de se situer personnellement dans celui-ci, d'identifier le rôle du groupe local de solidarité et d'imaginer des manières de faire ensemble avec les locataires ;
- une journée entière de formation en présentiel centrée sur l'accompagnement (les différents acteurs, le cadre, l'éthique, les objectifs).

Les formations thématiques

Ces formations sont l'occasion d'élargir la connaissance et la réflexion des membres de SNL-Paris sur des thèmes liés à leur mission. Organisées autour d'un ou plusieurs intervenant·e·s spécialisé·e·s, elles font une large part à l'échange et au débat. Si elles visent prioritairement les bénévoles, elles sont aussi ouvertes aux locataires qui peuvent être intéressé·e·s par exemple quand le thème concerne des aspects pratiques de la vie dans les logements, ou amènent à des échanges entre locataires et bénévoles. En 2022, cinq formations ont été organisées, sur les thèmes suivants : les pensions de famille, la mobilisation dans le cadre des élections présidentielle et législatives, créer du lien, l'efficacité énergétique pour tous et toutes, la recherche de logement et la prospection.

Les rencontres des coordinateurs/coordinatrices des Groupes Locaux de Solidarité (GLS)

Les bénévoles qui coordonnent les GLS ont un rôle central dans le fonctionnement de l'association : ils et elles diffusent régulièrement de l'information aux membres de leur groupe, assurent une dynamique collective en organisant des réunions régulières, suivent les changements de locataires et de bénévoles dans leur quartier ou arrondissement. Des rencontres entre coordinateurs·rices sont organisées une fois par trimestre : elles sont pensées comme des espaces d'échanges de pratiques, des lieux de partage de bonnes idées et de projets innovants, et des temps de formation sur des sujets spécifiques.

L'ENGAGEMENT À TOUS LES NIVEAUX DE L'ASSOCIATION

Au siège de SNL Paris

Cette année encore, « la crise des métiers de l'humain » et notamment des métiers du secteur social a fortement impacté SNL : le recrutement s'est avéré complexe, y compris pour d'autres pôles que le pôle social, et par conséquent certains postes sont restés vacants plusieurs mois.

- > Grand changement à la Maîtrise d'ouvrage d'insertion et à la gestion immobilière adaptée : suite au départ de Melinda Mellah, en avril 2022, et au projet de départ de Juan Orozco en 2023 de son poste de Responsable MOI, une nouvelle organisation de ces 2 pôles a été décidée par le CA. Ils fusionnent donc en un seul pôle « Patrimoine : création et entretien ». Une nouvelle responsable de ce pôle prendra ses fonctions en mai 2023 et coordonnera l'ensemble de l'équipe, qui sera alors composée de : Véronique Ruiz, qui a rejoint SNL en 2002, et qui est maintenant chargée de l'entretien du patrimoine ; de Didier Ramael, chargé de maintenance ; et d'un-e futur-e chargé-e de gestion du patrimoine en cours de recrutement.
- > Clara Marcou a rejoint l'équipe en tant que chargée de gestion locative adaptée en février. Elle a ainsi pris la suite d'Idriss Kassim.
- > Le pôle social a connu de nombreux changements : Florence Bellec, Amélia Albert, Vincent Pinna et Éloïse Delhommeau ont quitté leurs fonctions. Lise Mathieu, Ali Boudia et Laurie Bonine ont ainsi été recruté-e-s pour prendre leur suite. Nous comptons un poste vacant sur toute l'année 2022.
- > À la Vie associative, il y a encore eu des changements importants : Clarysse Poirat a été recrutée en février 2022 et occupe aujourd'hui le poste de chargée de vie associative. Maxime Jean a quitté son poste en fin d'année et nous avons pu accueillir début 2023, Elsa Lauga Moulédous, qui a pris sa suite sur le poste de Responsable de la vie associative.
- > Enfin, avec la mise en service de la pension de famille AMSTERDAM, Julie Merle a rejoint l'équipe de SNL, sous la responsabilité d'Odile Pécout, en tant que coordinatrice de la pension. Un recrutement est en cours pour un-e travailleur-se social-e à mi-temps.

Merci à chacun et chacune d'entre eux d'avoir choisi de rejoindre SNL, et d'avoir œuvré avec les bénévoles à la réalisation du projet de l'association.

Aux côtés de l'équipe, des bénévoles ont participé activement aux tâches à accomplir par le siège :

- > organiser la représentation de SNL Paris aux assemblées générales de copropriété et être l'interlocuteur des syndicats
- > apporter un soutien à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion immobilière sur des aspects techniques et administratifs,
- > déclarer et suivre les sinistres,
- > répondre aux courriers des demandeurs de logement et envoyer les quittances aux locataires,
- > enregistrer dons et donateurs-rices, établir les reçus fiscaux et soutenir la comptabilité,
- > passer les commandes de fourniture, apporter un appui administratif,
- > organiser et accompagner les sorties culturelles proposées aux bénévoles et aux locataires,
- > organiser et animer les petits déjeuners des nouveaux et nouvelles locataires,
- > animer les formations des nouveaux bénévoles,
- > présenter SNL dans les universités, les écoles et lors de réunions d'information.

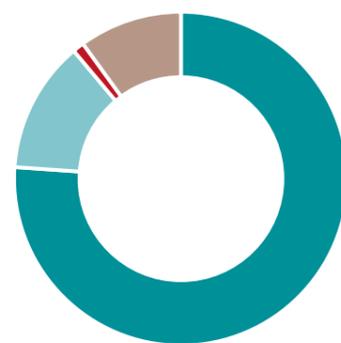
Un grand merci à chacune et chacun !

Une contribution bénévole décisive !

Le bénévolat en 2021 équivaut à

16,9
temps pleins

soit plus de **24 000 heures** consacrées à SNL



80 % Accompagnement
11 % Création et entretien de logements
1 % Plaidoyer
8 % Vie des instances



Gouvernance de l'association

Les réunions des instances se sont tenues avec une alternance entre distanciel et présentiel.

Deux groupes de travail *ad hoc* ont poursuivi leurs travaux : le groupe de travail « Faire ensemble », dont la mission, après une première phase de constats, a été centrée en 2022 sur l'élaboration de propositions pour renforcer la coopération salariés/locataires et bénévoles. Ces axes de travail et préconisations ont été présentés à l'Assemblée générale de 2022 et seront progressivement mis en œuvre en 2023-2025.

Le groupe de travail « Gouvernance » a quant à lui poursuivi ses travaux pour améliorer la gouvernance associative et la vie démocratique. Il a notamment proposé au CA, qui l'a acceptée, la création de 4 commissions thématiques de travail, composées de bénévoles, salarié-e-s et locataires. Les commissions Logements, Accompagnement, Vie associative et Situations complexes d'accompagnement ont été mises en place avant l'été 2022.

Des membres du CA ont également représenté SNL Paris dans les instances et commissions thématiques de SNL Union et SNL-Prologues. Plusieurs d'entre eux-elles ont exercé une mission de représentation tournée vers l'extérieur, à l'occasion de projets de création de logements, dans la presse ou auprès d'autres associations.

Le CA de SNL Paris



15 administrateurs bénévoles et locataires dont 7 membres du bureau



16 réunions de bureau



7 réunions de CA



1 séminaire de Travail**

** ouvert aux bénévoles



RAPPORT FINANCIER

INTRODUCTION

Cette année 2022 est marquée par de nombreux événements exceptionnels qui nous permettent de présenter un résultat très excédentaire de 625k€.

Ce sont notamment : d'une part un legs et une donation (213 k€) ; d'autre part la restitution par SNL Union à SNL Paris liée à la cession du parc immobilier de SNL Union à SNL Prologues - des fonds apportés à l'origine par les GLS parisiens pour acquérir les premiers logements à Paris (pour un montant de 408 k€) ; enfin de la reprise de dons cumulés dans le cadre des projets réfugiés pour acquérir et/ou réhabiliter des logements (82k).

Il est proposé dans le cadre des résolutions de cette AG que ces fonds soient destinés au financement des projets d'acquisition/réhabilitation de logements SNL.

L'exploitation 2022 quant à elle, une fois ces fonds attribués à des projets liés à la création de logements, est déficitaire de 202k€.

Nous proposons pour la première année depuis la création de SNL Paris d'affecter le leg de 24k au financement de l'exploitation.

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

Au total sur 2022, SNL Paris dégage un résultat de 625.4 k€ en incluant les dons et autres ressources à affecter et déficitaire de 202.6K€ après affectation des dons et autres ressources.

Les principales évolutions de nos charges et nos produits sont les suivantes :

Nos produits :

- Les loyers augmentent quasi exclusivement grâce à la captation de nouveaux logements loués solidaires (+21% par rapport à 2021),
- Les prestations de services « maîtrise d'ouvrage d'insertion » réalisée pour la foncière SNL- Prologues, propriétaire des logements créés, sont en augmentation de 9.4% par rapport à 2021,
- Les subventions d'exploitation augmentent de 11% par rapport à 2021 grâce à l'ouverture de la pension de famille, du projet « Bien chez soi », et de la revalorisation Segur accordée par l'État (revalorisation salariale des travailleurs-euses sociaux-les versée sous forme de prime de 183 euros/mois) ; les dons augmentent de 9.2% et nous sommes destinataires d'un legs et d'une donation ; enfin, les contributions financières de tiers augmentent du fait de la restitution de fonds propres liée à la cession du parc immobilier de SNL Union à Prologues.

Nos charges :

- Les charges de personnel ont évolué significativement (+21.5% par rapport à 2021) ; nous sommes en effet passé de 18,8 équivalent temps plein à 19.8 entre 2021 et 2022 et avons dû rétribuer un surcroît d'activité de nos travailleurs sociaux présents pour combler le manque d'effectifs (importantes difficultés de recrutement),
- L'abandon de la migration de notre système d'information (déplacement des données du logiciel de la GLA/GI vers un nouveau système) par manque de faisabilité, nous contraint à provisionner un coût de 21k€ de risques et charges, non prévus,
- Comme l'an dernier, nous avons enfin eu des frais en augmentation pour certaines activités tels que les honoraires liés à une procédure contentieuse particulièrement longue.

Dons

Le montant total de la générosité du public s'établit à 227k€ dont :

- 133.2k€ de dons non affectés (contre 121k€ en 2021)
- 24.4 k€ de legs
- 5.5 k€ de mécénat
- 1.8 k€ de dons d'investissement
- 62k€ de dons affectés aux projets réfugiés (contre 63k€ en 2021). Désormais les dons collectés sont principalement à destination du financement de la création de logements, et non plus à destination du financement des loyers au prix du marché.

Affectation du résultat

Résolution 1 : affectation de la collecte de dons libres de 132 836.84€

Nous avons décidé d'utiliser sur l'exercice :

- 7 635.89€ pour le financement de l'appel de subvention Prologues (pour les baux à réhabilitation)
 - > Il est proposé d'affecter le reliquat soit 125 200.95€ en réserves diverses

Résolution 2 : Affectation d'un legs de 24 609.47€ :

- > Nous proposons d'affecter ce legs au financement de l'exploitation

Résolution 3 : Financement des parts Prologues 2022 de 465 999.81€

- Fonds dédiés 2022 : 100 001€ (« projets réfugiés » pour acquisition/ réhabilitation de logements : 82 000€ ; « Les petites pierres » pour réhabilitation rue de la Briqueterie : 18 001€)
- Collecte Helloasso pour la réhabilitation de la rue Breguet : 4 000 euros
- Collecte Helloasso pour la réhabilitation de la rue Damesme : 7 797 euros
- Réserve projets à venir pour 218 410.11€
- Le solde sera financé par les réserves diverses pour 135 791.70€

Résolution 4 : Synthèse de l'affectation du résultat comptable excédentaire de 625 417.12€ en regard des affectations décidées ci-avant :

- **Réserves diverses (dons non affectés et non utilisés sur l'exercice) issus de la générosité du public : 125 200.95€** (cf résolution 1)
- **Réserves diverses non issus de la générosité du public) : 591 109.31€** (restitution fonds propres GLS dans le cadre de la cession du parc SNL U à Prologues : 375 358,88€ ; restitution « Provision gros entretien » : 33 427,2€ ; donation « rue de Charonne » : 182 323.23€)
- **Réserves d'acquisition (dons affectés et utilisés sur l'exercice pour financer les parts Prologues) : 111 798€** (cf résolution 2)
- **Report à nouveau (déficit d'exploitation) : - 202 691.14€**

BILAN 2022

Le total du bilan de SNL Paris au 31/12/2022 s'établit à 7 382 846,00€

À l'actif, on note que :

- Les immobilisations financières (titres Prologues détenus par SNL Paris) progressent de 740k€ (versus 312k€ en 2021) en raison de la poursuite de notre activité de création de logements
- Les créances sont en augmentation de 64% du fait des subventions d'exploitation et du legs non reçus au 31/12
- Les disponibilités sont en baisse de 1 62k€ au 31/12 (ne reflète pas une baisse pérenne de nos disponibilités puisque le total du bilan est en augmentation)

Au passif, on note que :

- Les fonds propres sont en augmentation de 624k€ (versus 127 k€ en 2021) en lien avec l'excédent 2022,
- Les provisions sont en baisse de 22k€ en lien avec la diminution de la provision travaux
- Les dettes sont en augmentation de 208k€ (principalement dette de trésorerie envers Prologues au 31/12 qui se régularise au 15/01 de l'année suivante)

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

En milliers d'euros

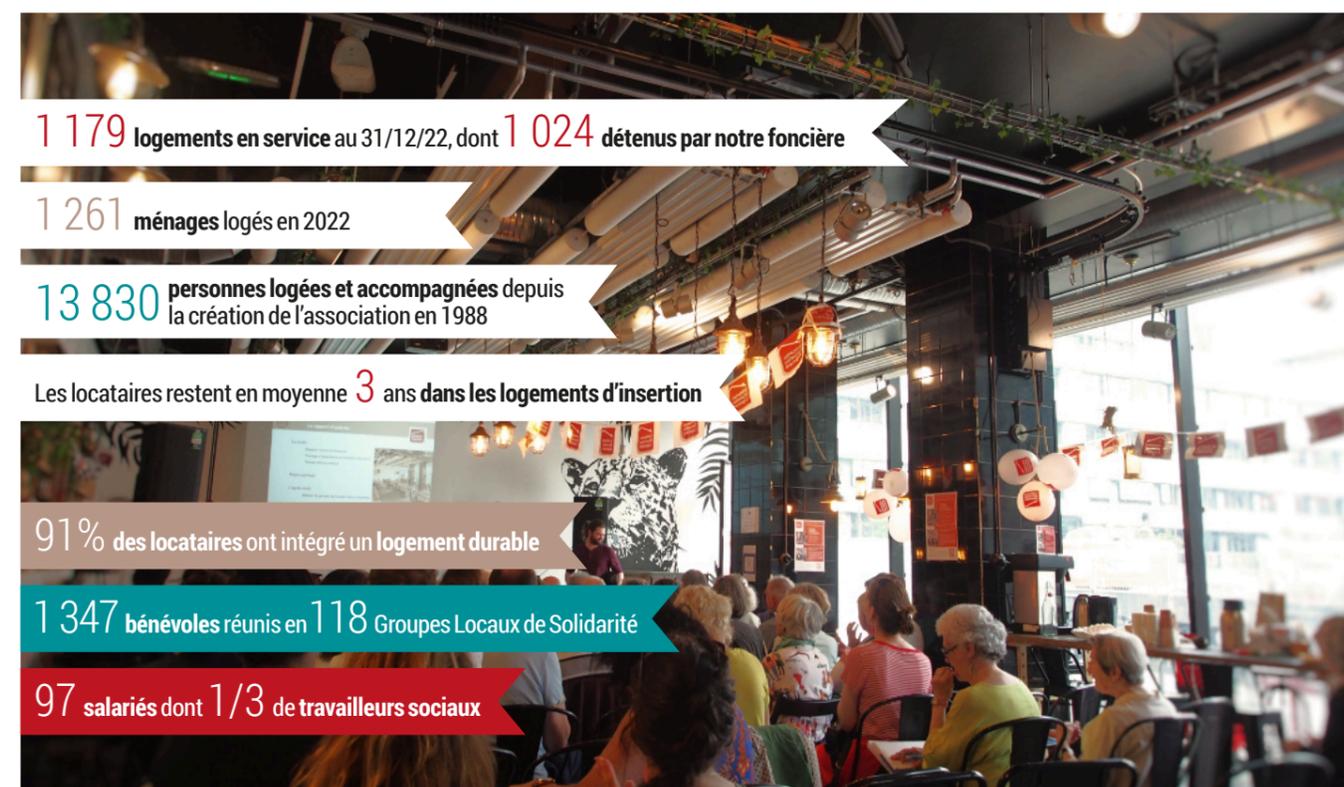
	RÉALISÉ 2022	RÉALISÉ 2021	VARIATION RÉALISÉE	
			EN K€	EN %
Cotisations				
Vente de dons en nature			-	
Vente de prestations de services	1 281	1 220	61	+5%
<i>dont loyers des usagers</i>	868	826	41	+5%
<i>dont refacturation de charges locatives</i>	281	275	6	+2%
<i>dont prestation de services</i>	117	112	4	+4%
<i>dont autres produits d'activités annexes</i>	10	6	4	+60%
Concours publics et subventions d'exploitation	950	849	102	+12%
Ressources liées à la générosité du public	227	184	44	+24%
<i>dont Dons manuels</i>	197	179	19	+10%
<i>dont Mécénats</i>	6	5	1	+10%
<i>dont Legs, dotations et assurances vie</i>	25		25	
Contributions financières	880	350	530	+151%
Reprises sur amort., deprec., provisions et tdc	145	175	-29	-17%
Utilisation des fonds dédiés	169	91	78	+87%
Autres produits	0	0	0	+292%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 654	2 868	785	+27 %
Autres achats et charges externes	1 538	1 438	100	+7%
Impôts et taxes	111	101	10	+10%
Coût du personnel (salaires + charges)	1 123	924	199	+22%
Dotations aux amortissements	56	68	-12	-18%
Dotations aux provisions	56	40	15	+38%
Reports en fonds dédiés	78	113	-35	-31%
Autres charges d'exploitation	59	81	-22	-27%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3 063	2 776	287	+10%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	591	93	498	+538%
Résultat financier	2	1	2	+247%
Résultat exceptionnel	33	35	-2	-7%
I.S.	0	0	0	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	625	128	497	+388%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	605	526	79	+15%
Dons en nature	104		104	
Prestations en nature	501	110	390	+353%
Bénévolat		416	-416	-100%
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	605	526	-526	-100%
Secours en nature			104	
Mise à disposition gratuite de biens	104	31	-31	-100%
Prestations en nature		80	421	+529%
Bénévolat	501	416	n.a.	

BILAN AU 31/12/2022

En milliers d'euros

	31 DÉCEMBRE 2022	31 DÉCEMBRE 2021	VARIATION RÉALISÉE	
			EN K€	EN %
Immobilisations incorporelles	185	185	-	0 %
Immobilisations corporelles	1 045	1 077	-32	-3 %
Terrains	288	288	-	0 %
Constructions	722	766	-44	-6 %
Installations techniques, matériels et outillages indus	13	15	-2	-10 %
Autres	21	8	13	156 %
Immobilisations financières	3 764	3 288	476	14 %
Participations	3 636	3 171	466	15 %
Créances ratt à des participations	0	0	0	105 %
Autres	127	117	11	9 %
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 994	4 550	444	10 %
Créances	1 139	651	488	75 %
Usagers	93	118	-25	-21 %
Autres	1 046	533	513	96 %
Disponibilités	1 234	1 396	-162	-12 %
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 376	2 047	325	16 %
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	16	67	-51	-76 %
TOTAL ACTIF	7 382	6 663	719	11 %
Fonds asso. Sans droits de reprise			-	
Réserves pour projets de l'entité	4 821	4 611	209	5 %
Report à nouveau	182	263	-81	-31 %
Excédent ou déficit de l'exercice	625	128	497	388 %
Situation nette (sous-total)	5 628	5 003	625	13 %
Subventions d'investissement	1	1	-1	-63 %
FONDS PROPRES	5 629	5 004	624	12 %
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	164	255	-91	-36 %
PROVISIONS	352	375	-23	-6 %
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit		2	-2	-100 %
Emprunts et dettes fin diverses	883	744	138	19 %
Dettes fournisseurs	83	144	-61	-43 %
Dettes fiscales et sociales	213	113	101	90 %
Autres dettes	1	16	-16	-96 %
DETTES	1 180	1 020	160	16 %
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	58	10	48	483 %
TOTAL PASSIF	7 382	6 663	719	11 %

SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT, UN MOUVEMENT



1 179 logements en service au 31/12/22, dont **1 024** détenus par notre foncière

1 261 ménages logés en 2022

13 830 personnes logées et accompagnées depuis la création de l'association en 1988

Les locataires restent en moyenne **3** ans dans les logements d'insertion

91 % des locataires ont intégré un logement durable

1 347 bénévoles réunis en **118** Groupes Locaux de Solidarité

97 salariés dont **1/3** de travailleurs sociaux

SNL Union, fédération des associations SNL

Appuyer le développement des associations départementales et enrichir les pratiques du terrain restent la priorité de SNL Union. L'année 2022 aura permis de consolider les avancées effectuées ces dernières années avec notamment un travail important autour de « l'animation réseau » pour répondre aux besoins locaux tout en donnant plus d'ampleur au mouvement SNL. Cela s'est notamment traduit par une offre étoffée des formations à destination des bénévoles mais aussi par des actions de communication qui, tout en privilégiant un soutien actif aux départements, ont permis de mettre en avant des thèmes clefs visant à faire connaître la richesse du modèle de l'habitat d'insertion.

La production de logements, à la hausse dans les territoires en développement, exprime aussi cette volonté d'élargir notre action pour répondre aux besoins des personnes en situation d'exclusion. En témoigne la vitalité de notre activité engagée dans le département du Val-D'oise avec des opérations concrétisées cette année pour 12 nouveaux logements qui, à horizon 2025, pourront accueillir une trentaine de personnes en grande précarité.

Enfin, septembre 2022 marque également l'arrivée de Maxime Baduel, nouveau Directeur Général de la fédération SNL. L'occasion de lancer une nouvelle dynamique pour promouvoir et soutenir notre modèle à différents niveaux et matérialiser ainsi les axes stratégiques de la feuille de route fixée par les États Généraux. Cette dernière vise notamment à tisser des partenariats innovants pour répondre aux situations complexes que nous rencontrons, à confirmer la pérennité de notre modèle et surtout, à poursuivre le déploiement du logement d'insertion, raison d'être du mouvement SNL, dans un contexte particulièrement difficile.

SNL-Prologues, coopérative foncière solidaire

Un outil commun, au service des projets associatifs. Parce que le « Logement d'abord, c'est d'abord des logements », la coopérative foncière solidaire, SNL-Prologues, porte l'immobilier SNL : à savoir 1 179 logements détenus fin 2022 dont 1 033 en service. Son capital de 59 M€ est détenu par les associations SNL et des associations partenaires, des particuliers, et des investisseurs institutionnels. Les associations détiennent 65% au moins des droits de vote et les associations SNL sont majoritaires au conseil d'administration.

Une équipe dédiée de 8 personnes est complétée par des délégations aux associations SNL : plus de 50 personnes contribuent ainsi directement à l'activité de la coopérative (production, gestion et entretien des logements).

Les États généraux SNL ayant acté en 2019 une réelle ambition de développement des réponses apportées aux plus démunis, une démarche de « programmation concertée » menée entre les associations et leur foncière a permis d'actualiser et de préciser les axes de développement immobilier, et d'augmenter sensiblement depuis 2021 la production des logements SNL en Île-de-France mais également en Normandie. Ainsi en 2022, ce sont 71 nouveaux logements qui ont été mis en service avec les associations pour répondre concrètement au mal-logement. SNL-Prologues est une foncière agréée, encadrée et labellisée par les pouvoirs publics (« maîtrise d'ouvrage d'insertion », « entreprise solidaire d'utilité sociale », « foncière solidaire »).

RAPPORT D'ORIENTATION

Au nom du Conseil d'administration

Les événements nationaux et internationaux ont accentué la précarité des plus démunis, nos locataires sont touchés par cette situation et nous sommes tous et toutes mobilisés pour les soutenir.

Le contexte économique actuel et les modifications de financement public et privé de l'association vont nous mobiliser toute l'année 2023 pour pérenniser le financement de nos actions. Nous mènerons une réflexion sur le développement de nouveaux financements.

Nous continuerons nos actions d'interpellation et de témoignage pour sensibiliser les élus et les citoyens à la situation du mal logement, pour infléchir le regard sur le mal logement et les personnes les plus précaires. Ces témoignages participeront à la modification du regard porté sur les « métiers de l'humain » et à la revalorisation de ces métiers dont nous avons tant besoin.

Au cours de l'année 2022 nous avons mis en place des outils pour ouvrir les décisions du conseil d'administration à tous les locataires, les bénévoles et les salariés de l'association en créant quatre commissions : Accompagnement, Logement, Situations complexes et Vie associative. Nous continuerons le travail des commissions durant l'année 2023 pour que chacun soit impliqué dans les décisions de l'association et puisse se les approprier.

Dans le courant de l'année 2023 nous mettrons en place le Pôle Patrimoine regroupant la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI) et la Gestion Immobilière (GI), et nous accueillerons une nouvelle responsable de ce pôle. La création de ce pôle permettra d'avoir une

gestion cohérente de la création de logements et de leur entretien. Il nous permettra de faire face au défi de la création de logements dans le diffus. Au cours de l'année à venir plusieurs projets de logements sont à mener et l'entretien, essentiel pour la pérennité de nos logements et le bien-être de nos locataires, sera un objectif pour ce nouveau pôle.

En 2022 un projet de santé mentale a été mis en place pour répondre aux situations complexes de l'accompagnement de certains locataires ; pour soutenir les locataires en souffrance psychologique dans le cadre de l'insertion par le logement ; pour permettre aux salariés d'échanger en groupe sur les situations complexes ; pour les bénévoles qui rencontreraient des difficultés dans l'accompagnement des locataires. Le financement de ce projet, obtenu pour 4 ans, permettra de prolonger cette action durant l'année 2023.

Notre action est possible grâce aux bénévoles qui s'impliquent à tous les niveaux de notre association : leur recrutement et leur pérennisation est un axe principal de la Vie Associative.

Les salariés de l'association ont été très sollicités en 2022 : le conseil d'administration continuera à les soutenir tout au long de l'année à venir.

Ensemble, locataires, salariés, bénévoles, nous continuerons à lutter contre la précarité : le soutien des administrations, des donateurs et de propriétaires solidaires, nous sera d'une grande aide.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE SNL PARIS EN 2022

Outre l'ensemble de ses membres, et en particulier ses bénévoles, bienfaiteurs et propriétaires solidaires, SNL Paris remercie ses principaux partenaires en 2022 :

État et Collectivités territoriales

Ville de Paris (cabinets politiques et administrations en charge des affaires sociales et du logement) • Direction régionale et interdépartementale à l'hébergement et au logement (DRIHL de Paris) • Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) • Différentes mairies d'arrondissement • Conseil régional d'Île-de-France (vice-présidences en charge du Logement et des Affaires sociales)

Associations et Fondations

ACINA • ALI - Acteurs du logement d'insertion (Soliha, UNAF0, FAPIL) • Comité de la Charte – Don en confiance • Dyna'MO • Emmaüs Solidarité • FAP - Fondation Abbé Pierre, en particulier l'Espace solidarité habitat de Paris et SOLIFAP • FAPIL - Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le Logement • FAS - Fédération des acteurs de la solidarité - Île-de-France • Le FASE • Le Fond de dotation QUALITEL • Fondation de France • Fondation SOMFY (les Petites Pierres) • Fondation Bouygues • France Bénévolat Paris • La Mie de Pain • Les Morts de la rue • Revivre • Secours catholique • Service Insertion Santé • Tous bénévoles • URIOPSS • Wake Up Café

Entreprises

BNP Paribas • Crédit Agricole Immobilier • Crédit Coopératif • Eau de Paris • LCL • Lilo • MMH • RAISE • REI • TESKIAL

Bailleurs sociaux et collecteurs du 1%

Action logement services CDC Habitat • ICF La Sablière • Paris Habitat

Autres partenaires

Les Collectifs d'Accueil réfugiés de Saint-Merri, du 13^{ème} ouest, du 14^{ème}, du 17^{ème} et du 5^{ème}

À cette liste s'ajoutent tous les acteurs avec qui SNL Paris travaille au quotidien, localement ou à l'échelle de Paris, notamment dans l'accompagnement des locataires, et surtout chacune des associations SNL départementales, SNL Union, SNL-Prologues et le Fonds de dotation SNL.



SNL Paris

173 avenue Jean Jaurès,
75019 Paris
contact@snl-paris.org
www.snl-union.org